ADHESION AU GROUPE DEPARTEMENTAL DE DEFENSE SANITAIRE

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil:

Le Centre Equestre Municipal possède dans son cheptel des ovins, des caprins et des équidés. La Ville de Gravelines a donc obligation d'avoir un numéro de cheptel.

Aussi, afin de pouvoir les identifier, la Ville doit faire l'acquisition de boucles permettant d'immatriculer les moutons et les chèvres. Le Groupe Départemental de Défense Sanitaire délivre les documents sanitaires pour chaque déplacement d'animaux bouclés (sortie et entrée) et propose avec un vétérinaire agréé le suivi de la prophylaxie. Pour pouvoir accéder à ce service, la Ville a la possibilité d'adhérer à l'année au Groupe Départemental de Défense Sanitaire.

L'adhésion permet également l'enlèvement des cadavres d'ovins et caprins par une société d'équarrissage gratuitement (contre 100€ environ sans l'adhésion).

Il est proposé au Conseil d'adhérer au Groupe Départemental de Défense Sanitaire pour un montant annuel, actuellement de 17 €.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces utiles à la présente ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6281 Fonction 3 Sous Fonction 3252 du Padget;

- ADOPTE A L'UNANIMITE.

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024 POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance

Christelle DENEUVILLE

Le MAIRÉ,

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 2 8 NOV. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 2 8 NOV. 2024

République Française Département du Nord Ville de GRAVELINES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la ville de GRAVELINES Arrondissement de Dunkerque Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président:

Monsieur Bertrand RINGOT

Maire

Secrétaire:

Madame Christelle DENEUVILLE

Conseillère Municipale

Etaient présents:

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés:

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires:

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal. Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.